

# BULLETIN N.A.D. UNIKIN



Association estudiantine / Solidarité - justice - actions / Réseau CADTM-Attac  
Local 44. Service de Physiologie / Faculté de Médecine - Tel. + 243 81.899.51.37  
C/O B.P. : 217 Kinshasa 11, RDC E-mail : nad\_unikin@hotmail.com  
Agrément, Décision Rectorale N°138/UNIKIN/R/2003 N°SG/OKKK/AP/MMG/LK/03

## Bulletin N° 3 : Mai / Juin 2004

Bimestriel d'information

**Nouvelles Alternatives pour le Développement  
Université de Kinshasa**

### SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA DETTE DE LA RDC

Du 21 au 23 avril dernier s'est tenu à Kinshasa, au Centre catholique Nganda, dans la commune de Kitambo, un séminaire international sur l'endettement de la République démocratique du Congo (RDC). Organisé par l'association Nouvelles alternatives pour le développement (NAD) en collaboration avec le Conseil national des ONG de développement de la RDC (CNONGD) dans le but de connaître la vérité sur la dette extérieure congolaise, ce séminaire a connu la participation de deux délégués de NAD-UNIKIN.

Il avait comme thème central : " Dette extérieure de la RDC : dette légitime ou dette odieuse ? ". Il avait rassemblé les délégués des organisations de la société civile Congolaise (ONG, associations de la base, syndicats, universités, Eglises, etc.), les représentants de structures étatiques détenteurs de l'expertises, à savoir : la Cour des Comptes, l'Office de Gestion de la Dette Publique (OGEDEP), la Société Nationale d'électricité (SNEL), l'Office des biens mal acquis (OBMA) ainsi que les militants étrangers venus du Congo Brazzaville, de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, de Norvège, du Royaume Uni, de Belgique et de France. Parmi les intervenants, on a noté l'absence des représentants des ministères du Plan, de la Justice et du délégué de la Banque mondiale dont la présence était vivement souhaitée.

Pendant trois journées d'échanges, riches en informations, les participants ont pu faire le diagnostic de cet endettement extérieur et surtout son incidence sur les droits économiques et sociaux. Il a été démontré que une grande partie cette dette extérieure est "odieuse" et que cette dernière entrave le processus de développement du pays et du peuple

congolais. Pour 1 \$ dû en 1980, les pays du Sud ont remboursé 8 \$ mais doivent encore 4 \$, et 38 % des budgets des pays d'Afrique subsaharienne vont au service de la dette.

Selon le droit international, les dettes contractées par un régime non-démocratique à l'encontre des intérêts de la population du territoire endetté et en complicité avec les créanciers sont "odieuses" et illégitimes ; en cas de changement de régime, les nouvelles autorités ne sont pas tenues de les rembourser.

Le séminaire de Kinshasa s'est clôturé par une déclaration finale dans laquelle les séminaristes exigent des "commissions Vérité et réconciliation, Ethique et lutte contre la corruption, de la Haute autorité des médias, de la Commission électorale, de rendre publique la vérité sur la dette odieuse et d'établir clairement les différentes responsabilités aux fins de réparations ; du Parlement congolais qu'il vote une loi instaurant un audit officiel de la dette extérieure pour dresser la liste de tous les contrats de prêts garantis par la RDC et assurer le contrôle à posteriori des projets financés ; du gouvernement congolais de rendre publics les résultats des investigations de l'Office des biens mal acquis ; du Parlement et des mouvements sociaux de dresser une

analyse systématique de tout nouvel endettement en RDC; aux mouvements sociaux du monde de soutenir pleinement le peuple congolais pour le libérer de cette dette odieuse qui empêche toute forme de développement".

Le chemin est encore long à parcourir pour qu'on arrive aux

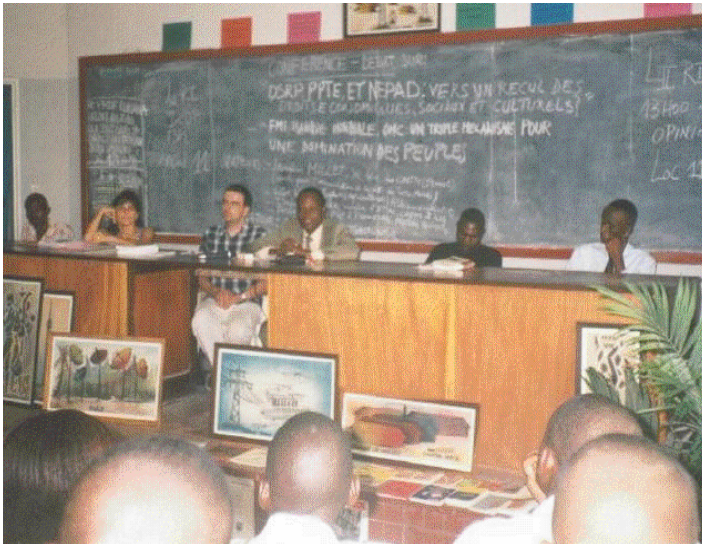
résultats escomptés. Pour l'heure, il est plus question de faire le suivi de travaux de ce séminaire. La réussite exige présentement une prise de conscience sur les enjeux, l'engagement de tous les acteurs de la société civile congolaise pour un travail en synergie en vue de perpétuer l'initiative pour que la dynamique ainsi éveillée ne puisse pas tomber.

DANI NDOMBELE, CHARGÉ DES RELATIONS PUBLIQUES



## ECHOS DES ACTIVITES

Après la tenue du séminaire internationale sur la dette de la RDC (Kinshasa, 21-23 avril), le NAD-UNIKIN a organisé en collaboration avec la délégation facultaire des Lettres et le Forum Economique (FOREC) les 26, 29 et 30 avril dernier, trois journées d'informations et d'échanges à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) respectivement sur les thèmes : *"Relations Nord-Sud : dette et financement du développement"* ; *"DSRP, PTTE, NEPAD : vers un recul des droits économiques, sociaux et culturels ?"* et *"FMI, Banque mondiale, OMC : un triple mécanisme pour une domination des peuples du Sud"*.



Journées passionnantes animées par Arnaud Zacharie directeur du service de recherche et de programmes au Centre national de coopération au développement (CNCD-Belgique), Damien Millet secrétaire général du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM France), Victor Nzuzi, Ferly et Isabelle Likouka membres des Nouvelles alternatives pour le Développement (NAD). Elles proposaient divers moments : expositions des livres de notre bibliothèque, des panneaux qui présentaient les différents éléphants blancs de la RDC, la musique avec la chanson de Zèdess *"Cadeau empoisonné"* et les échanges sur différents aspects de la problématique de la dette, le fonctionnement du FMI et de la Banque mondiale et leurs rôles dans l'augmentation de la pauvreté... C'était vraiment des rencontres d'éveil de consciences avec une assistance qui était constituée en majorité par les étudiants de la faculté de droit, agronomie, sciences sociales et économiques.

Présentement au sein de NAD-UNIKIN, les efforts sont centrés sur l'organisation des vidéo-forums dans différentes facultés de l'université de Kinshasa et la constitution des groupes de travail par rapport à nos domaines d'actions, à savoir : - *droits et devoirs du citoyen (objectif : amener la population à appréhender ses droits et devoirs et à connaître les devoirs de l'Etat vis à vis d'elle)* ; - *délinquance juvénile et éducation (objectif : ame-*

*ner la population à en comprendre les conséquences sur la société et à adopter un comportement responsable)* ; - *insalubrité, santé et protection de l'écosystème (objectif : aider la population à se rendre compte des conséquences de l'insalubrité et de la destruction de l'écosystème)* ; - *sécurité et souveraineté alimentaire (objectif : comprendre l'importance de la souveraineté alimentaire et de la qualité de l'alimentation)* ; - *femme, actrice incontournable du développement (objectif : amener la société congolaise à comprendre la place de la femme dans le développement) et enfin le commerce et enjeux de la mondialisation (objectif : amener la population à comprendre la nécessité de consommer le plus possible des produits du pays par la prise de conscience de l'iniquité du commerce mondial actuel, développer le commerce équitable).*

## PARTICIPER : OUI, MAIS...

CSLP, NEPAD, Cotonou..., les consultations de la société civile sont à la mode et tendent à se mélanger les unes aux autres sans souvent d'ailleurs permettre réellement à celle-ci de se faire entendre... Comment en serait-il autrement, comme le résume ci-dessous Francine Mestrum, auteur de l'ouvrage *"Mondialisation et pauvreté"* (L'Harmattan) ? Et ce qu'elle dit de la Banque mondiale vaut certainement pour l'Union européenne, d'autant plus que dans de nombreux pays, les processus participatifs se confondent :

*"Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) donnent un mandat à la Banque mondiale de continuer sa politique d'ajustement structurel"*. Voilà le constat amer des auteurs d'une des premières analyses détaillées de la mise en oeuvre de la nouvelle politique promue par les organisations internationales. Le nouveau vent social qui souffle dans les institutions de Bretton Woods n'est qu'une ruse employée par les experts pour travestir leur néolibéralisme et le présenter sous une couverture humanitaire. Partout, la Banque mondiale et le FMI continuent de faire ce qu'il font depuis vingt ans : imposer la rigueur budgétaire, la libéralisation des échanges, les privatisations, la tarification des services publics... Si la pauvreté diminue quelquefois, les conditions de vie sont néanmoins de plus en plus difficiles et les inégalités augmentent.

Et pourtant, la participation de la société civile est un facteur-clé des CSLP. Les institutions de Bretton Woods l'imposent pour l'évaluation de la pauvreté et pour l'établissement d'un programme visant sa réduction. Seulement, cette participation au processus de lutte contre la pauvreté se limite à la formulation des objectifs à atteindre. Les politiques macro-économiques restent hors de portée de la démocratie. Même les parlements nationaux sont exclus du processus de participation. Quant à la Banque mondiale et au FMI, ils ont le droit de refuser les programmes, et ils n'ont nullement l'obligation d'en tenir compte...

Il s'agit là sans aucun doute d'une participation mal conçue. La Banque mondiale ne cesse de faire appel à la "société civile" et à la participation des pauvres, mais en fait, la participation qu'elle veut se limite à peu de choses. Ou à peu de choses intéressantes pour la société civile. D'une analyse détaillée des documents de la Banque, il ressort que la participation souhaitée concerne trois éléments : une fourniture de connaissance : dans sa philosophie néo-libérale, la Banque estime que l'Etat ne peut pas connaître les pauvres, ni

a fortiori leurs besoins. C'est pourquoi les pauvres doivent faire entendre leurs voix et faire connaître leurs profils et leurs demandes. Ces informations peuvent être utilisées à des fins très divergentes ; une fourniture de main-d'oeuvre : les pauvres doivent "s'aider eux-mêmes", selon la formule consacrée. C'est particulièrement vrai pour les femmes - "les plus pauvres parmi les pauvres" - qui sont char-





gées du travail social abandonné par l'Etat. Il s'agit d'une contribution en nature, non-rémunérée, dans les services de santé, l'éducation, la construction de logement, etc ; une fourniture de protection sociale : les pauvres doivent "se prendre en charge", ils doivent saisir les opportunités créées par les marchés. C'est pourquoi on met à leur disposition des micro-crédits pour qu'ils puissent mettre en oeuvre une micro-entreprise. Et c'est pourquoi il faut rétablir leur "capital social", les mécanismes traditionnels de solidarité, afin de se protéger contre les risques.

L'ensemble du travail idéologique sur la pauvreté va dans ce sens. Pour la Banque mondiale, la lutte contre la pauvreté n'est pas une correction des politiques néolibérales, mais elle en constitue une pièce-maîtresse. Elle permet de démanteler les protections sociales existantes et d'informaliser un peu plus les marchés du travail. Elle permet d'oublier le développement économique et social. La participation qu'elle favorise ne va pas dans le sens d'un "empowerment" émancipateur. La société civile avide de "participation" a donc tout intérêt à éviter ces pièges. Elle utilise le même concept pour indiquer quelque chose de très différente. Cela ne pose aucun problème, aussi longtemps qu'elle en soit consciente et qu'elle essaie d'imposer ses propres points de vue.

Source : Bulletin d'infos n07 - avril 2003, 'Les Accords de Cotonou', Groupe Cotonou.

*N.B : les sigles : CSLP (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté) et DSRP (Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté) sont relatifs aux stratégies de réduction de la pauvreté liées à l'initiative PPTTE.*

## L'AFRIQUE SOUS LA DURE LOI DU LIBERALISME

### **Rôles et responsabilités de la jeunesse en RDC**

L'évolution récente du commerce international déroule sa logique implacable aux quatre coins de la planète, avantageux pour certains (les plus riches), ce nouveau concept n'est pas avare en effets pervers pour les pays en développement.

Dans les années 60 et 70, on parlait d'un nouvel ordre économique mondial ; durant les années 80, c'est l'internationalisation de commerce qui revenait chaque fois dans les discours des tenants du pouvoir et d'hommes d'affaires; depuis quelques années, c'est l'ère de la mondialisation. Certaines personnes en Afrique et particulièrement en RDC, utilisent ce concept délicat, complexe, aux approches idéologiques contradictoires, suscitant parfois des interrogations. Hier comme aujourd'hui, nous vivons les effets de cette politique dite néolibérale car les inégalités sont manifestes. Les mesures et accords (PAS, DSRP, PPTTE, NEPAD, AGCS) préconisées jusque là par les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC) sont suicidaires et par conséquent accroissent la pauvreté et parallèlement prennent en otage certains gouvernements des pays africains pour pouvoir imposer leurs idéaux ; c'est ainsi que la plupart de ces pays sont dépendants, même pour les biens qui peuvent être produits localement. Ils sont en effet incapables de soutenir les secteurs sociaux (éducation, santé...), moins encore de subventionner ou accorder des exonérations afin de protéger la production locale ; cela parce que l'OMC veut casser toutes les barrières et défendre la libre circulation des biens.

On se pose la question suivante : comment voulez-vous qu'on adhère dans une politique d'ouverture de marché au moment où on ne dispose pas soi-même de quoi mettre en compétition ?

Jeunesse, élite de demain, cette situation doit nous interpeller car, chacun dans son domaine doit développer des capacités pouvant permettre à notre pays de sortir de ce marasme. Au lieu de nous distraire dans les débats non constructifs, nous devons nous atteler aux

problèmes socio-économiques de notre pays, discuter et analyser certains mesures et accords pour qu'on ne puisse pas tomber dans les erreurs du passé, sensibiliser la population sur la nécessité d'une meilleure politique intérieure et exercer une influence sur nos dirigeants afin que la gestion des fonds octroyés au pays visent essentiellement les problèmes qui touchent au social.

Enfin, nous devons nous mobiliser pour pouvoir obtenir l'annulation de la dette extérieure car la grande partie n'a pas servi à notre population et a été affectées à des projets fantômes (éléphants blancs). Cette dette ne doit pas continuer à peser sur nous et sur les générations futures.

MANIANIA MADOLA CHAGGUY, DEUXIÈME LICENCE DROIT / UNIKIN.

## ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le terme de "société civile" est abondamment utilisé dans les milieux politiques, ainsi que ceux du développement, depuis la fin des années 80. La notion a eu un vif succès en Afrique, au cours de la conférence internationale sur le redressement et le développement de l'Afrique, tenue du 12 au 16 février 1990 à Arusha en Tanzanie. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), organisatrice de cette conférence, avait disposé dans la salle des travaux les trois catégories de participants en trois blocs distincts : les États à gauche, les systèmes des Nations Unies et la communauté des donateurs à droite et au centre les ONG, les syndicats, les mouvements de femmes, les associations de jeunes et d'étudiants. Au cours des débats, on désigna le "centre" comme société civile : les représentants des peuples. Voilà pour la genèse.

Mais tout d'abord, il faut retenir que le mot dérive d' "*une analyse du monde*". Le mot est généré par le courant politique néopluraliste ou pluraliste libéral. Ce courant est actuellement dominant en Occident. Les gouvernements occidentaux prescrivent ces recettes aux gouvernements des autres continents pour, disent-ils, améliorer les différents systèmes politiques existants. Ce mot, à la mode, entraîne avec lui d'autres mots tels que "bonne gouvernance", "droits de la personne", "économie du marché", "responsabilité et transparence", "démocratie", etc.

Pour le courant néopluraliste, le pouvoir est éparpillé au sein d'une grande diversité de groupes sociaux, ce qui est contraire à d'autres courants. Pour le courant marxiste, c'est le tout puissant État, le comité des affaires de la bourgeoisie. Pour le courant conservateur, c'est moins l'État, mieux l'État. Pour la monarchie, l'État, c'est moi (Louis XIV). Pour le courant néolibéral, le pouvoir est diffus entre trois sociétés : la société politique, qui élabore et contrôle les décisions qui engagent les citoyens de manière conjointe et solidaire ; la société économique, qui élabore et contrôle la gestion et les conditions matérielles de la vie collective ; la société civile, qui élabore et contrôle les règles de conduite sociale.

Il va sans dire que pour les néopluralistes, la séparation des sphères de pouvoir se doit d'être nette de façon à protéger chaque individu contre une société politique (État) potentiellement coercitive, contre une société économique (le monde des affaires). Cette séparation engendre une condition structurelle et parce que ces trois groupes ont des intérêts divergents et irréconciliables, ils agissent pour empêcher tout empiètement de chacun dans le pouvoir de l'autre. On imagine que si le pouvoir politique fait collusion avec le pouvoir économique, la société politique ne peut plus préserver sa légitimité et son autorité pour permettre à tous ses représentants d'agir dans l'indépendance.

Quant au pouvoir économique, il ne peut plus agir sur la base de la rationalité économique, dans l'objectif de l'accumulation matérielle.

En ce qui concerne la société civile, sa collusion avec l'un ou l'autre l'empêche de préserver la solidarité et le respect volontaire des règles qui fondent sa force.

On peut comprendre aisément maintenant ce que les tenants de cette théorie entendent par société civile. La société civile est cette partie de la société organisée distincte des différentes institutions du gouvernement, de l'appareil administratif, des forces armées, de la police, des cours et tribunaux, des organismes de protection sociale, des entreprises publiques, des collectivités locales et de toutes les organisations financées et contrôlées par l'État.

La consultation de la société civile africaine et européenne tenue dans le cadre du Forum de la société civile de Lisbonne 2000, définit la société civile comme "des structures, associations, organisations, personnalités et médias ayant pour but de garantir et de protéger, par une action concrète et efficace, comme par des moyens pacifiques, la jouissance de l'ensemble des droits civiques et des droits de la personne, ainsi que d'encourager l'apparition d'une forme de discours pluraliste autonome fondé sur les valeurs et droits universels de la personne".

De l'une ou de l'autre définition parmi les nombreuses autres qui peuvent exister, une chose est sûre, la société civile est caractérisée essentiellement par son autonomie à l'égard de l'État, tant par ses opinions, ses attitudes que son vécu quotidien. Elle peut être classée en quatre groupes : le premier groupe est celui des professions indépendantes car ce sont des personnes actives dans la défense des intérêts de la société civile avec pour nuance particulière que ces personnes ont pour caractéristique principale qu'une fois sous l'égide de l'État, elles cessent de se faire remarquer dans la défense militante et intransigeante des intérêts de la société civile ; le second groupe est composé d'ONG, de syndicats, d'organisations de jeunes et de femmes, de confessions religieuses, d'organisations paysannes... ; le troisième groupe se compose d'organisations à base ethnique ou régionale ; le quatrième groupe rassemble des organisations internationales.

L'extrême polysémie du concept fait de lui l'un des termes les plus controversés du débat politique actuel car tout regroupement n'est pas société civile. Aussi, pouvons-nous résumer que : il est difficile qu'une société civile forte, consciente de son rôle, se développe dans un État où règne "la pensée unique" ou le refus systématique de la contestation ; il ne peut y avoir de société civile là où il n'y a pas d'intérêts organisés à défendre ; il ne peut y avoir de société civile dans un État où l'opinion publique n'est présente que lors des consultations électorales et est absente ou sans intérêt pour les gouvernants.

En Afrique, toutefois, la diversité des organisations pouvant relever de la société civile, de même que les contingences sociales, rendent difficile leur identification précise car la société civile est en formation.

A la charge des uns et des autres, il faut noter que les conditions politiques, historiques et économiques de l'émergence de la société civile africaine font qu'il est peu probable qu'elle puisse se développer de la même manière qu'en Occident.

Ce qui peut inquiéter, c'est le refus quasi rituel des Africains à écouter ceux qui ne pensent pas comme eux, les contraintes et les menaces ethnocentristes encore précaires, la naissance d'ONG et autres mouvements et associations opportunistes. Cela laisse penser que les Africains se contenteront de ce que les autres leur donnent, même le concept et les composantes de la société civile.

A moins que la prise de conscience actuelle (encore à l'état embryonnaire) des chefs d'État en créant un programme de développement de l'Afrique et la constitution de la société civile africaine en réseau afin de mieux influencer sur les politiques de développement de l'Afrique soit le début du commencement de quelque chose. Wait and see.

Source : "Trait d'union", bulletin d'information et sensibilisation sur les activités des organisations de la société civile africaine et européenne.

## MUSIQUE



### Un disque contre la dette

"Quand il s'agit d'informer intelligemment et sereinement le grand public des conséquences atroces de la dette du Tiers-Monde, presque tous les moyens sont bons".

Le disque "Drop the Debt" propose seize titres militants écrits et interprétés par des chanteurs, groupes et musiciens du monde entier. Les artistes chantent pour les associations de la "plate-forme Dette et développement" ([www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)). Ce disque constitue un des supports de travail de NAD-UNIKIN lors de ses réunions avec un grand public. Le disque a comme mission de sensibiliser et d'informer. Il dispose un livret de douze pages qui revient sur l'histoire de la dette.

## LIVRE



**La Finance contre les Peuples. La Bourse ou la vie**, par Eric Toussaint, coédition CADTM/Syllepse/CETIM, 2004, 634 pages.

"Eric Toussaint nous propose, en une vingtaine de chapitres, 'tout ce qu'il faut savoir' sur la mondialisation, l'offensive néolibérale et la crise de la dette du Sud. Références historiques, tableaux documentaires, lexique et bibliographie complètent un exposé à la fois rigoureux et pédagogique sur les désastres des politiques développées au nom d'une idéologie hégémonique. Les explications consacrées à la mondialisation financière et au Fonds monétaire international sont particulièrement éclairantes, surtout dans le contexte de l'actuelle crise systémique. La Bourse ou la Vie n'est pas seulement le Livre noir de ce que, dans sa préface, Christian de Brie qualifie de 'mise en place d'un univers totalitaire'. Il évoque les multiples résistances que le nouvel ordre suscite et les alternatives qu'il faut y opposer. Bref, c'est à la fois un outil d'analyse et une arme de combat civique particulièrement bienvenue".

*Le Monde diplomatique*

Ouvrage disponible à la "bibliothèque NAD-UNIKIN"/ local 44, Service de Physiologie, Faculté de Médecine.

## BREVES

### **Les poulets africains ont la chair de poule !**

Des milliers de tonnes de poulets congelés entrent chaque année dans les pays d'Afrique. Les conséquences économiques sont catastrophiques pour les éleveurs africains qui ne peuvent plus vendre leurs poulets sur les marchés. Rien que pour le Cameroun, l'organisation camerounaise SAILD estime à 110.000 le nombre d'emplois perdus dans la filière locale ! Et en plus, les morceaux de poulets congelés sont à plus de 83% impropres à la consommations selon une étude de l'institut Pasteur de Yaounde ! Un séminaire international organise au Cameroun au mois d'avril par le SAILD et l'ACDIC a connu un succès évident. 60 participants africains se sont réunis pour échanger sur les réalités de leur filière avicole. constant frappant : partout le congelé importé tue les filières avicoles locales et menace la santé des consommateurs. Le SAILD et l'ACDIC travaillent pour changer le cours des choses au Cameroun. (sites Internet : [www.saild.org](http://www.saild.org) ; [www.acdic.org](http://www.acdic.org)). Source : Newsletter de SOS Faim - Défis Sud Mai 2004.

### **Forum des peuples**

Partie intégrante du Forum Social Africain et du Forum Social Mondial, le Forum des peuples édition 2004 s'est tenu à Kita au Mali du 06 au 10 juin 2004. Le forum des peuples est un espace populaire d'éducation, d'échanges, de communication, d'information, d'action citoyenne et de construction des alternatives. Le forum des peuples se tient simultanément au sommet de G8. Tous les mouvements sociaux populaires au niveau local, régional et international sont appelés à se mobiliser pour faire du forum des peuples une action citoyenne et une plate-forme d'alternatives pour le progrès social. Pour tout contact : [jubilecadmali@technolab.com.ml](mailto:jubilecadmali@technolab.com.ml)

### **Esperanzah !**

#### **World Music Festival**

Du 30 juillet au 1er août 2004, le superbe site de l'abbaye de Floreffe, tout près de Namur, en Belgique, accueille pour la troisième année consécutive le festival Esperanzah ! Trois jours de fêtes au rythme des musiques du monde, trois jours de rencontres avec des artistes, des musiciens, des danseurs venus de quatre coins de la planète prendre part à un festival tout particulier, conçu par ses artisans comme *"une invitation au rapprochement des peuples dans un esprit d'ouverture et de métissage, un festival de sensibilisation à l'interculturalité et à la citoyenneté responsable"*. Cette année, c'est la revendication de l'annulation de la dette du Tiers Monde qui sera portée par Esperanzah !, en collaboration étroite avec le Centre national de coopération au développement (CNCDC) et le Comité pour l'Annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM). Trois jours durant, interventions spéciales et animations associatives sensibiliseront le public à la nécessité de l'annulation de la dette, en écho avec les artistes venus manifester leur soutien. Source : "les Autres Voix de la planète No 23". Voir [www.esperanzah.be](http://www.esperanzah.be)

### **Journée internationale du CADTM**

#### **FMI, Banque mondiale : 60 ans, c'est l'âge de la retraite !**

Le samedi 9 octobre 2004, le CADTM organise à Liège (Belgique) une journée internationale de débats consacrée à la dette et aux institutions financières internationales dans le cadre de la mondialisation néolibérale, ainsi qu'aux résistances qui lui sont opposées aux quatre coins de la planète. Cette journée se placera dans la foulée des mobilisations qui auront lieu fin septembre aux Etats-Unis lors de l'Assemblée générale automne du FMI et de la Banque mondiale, au moment où ces deux institutions "fêteront" leurs 60 ans d'existence. Elle se placera également en préparation du Forum social Européen qui se tiendra à Londres le week-end suivant. Le programme provisoire de cette journée se trouve sur le site du CADTM, [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)

## LIVRE

**L'Afrique centrale Dix ans après le génocide**, par Arnaud Zacharie et François Janne d'Othée, éditions Labor, 2004.

Cet ouvrage propose une mise en perspective critique de la douloureuse histoire de l'Afrique centrale et une anatomie de la région dix ans après le génocide. Il présente aussi la face la plus sombre de la globalisation, celle d'un continent oublié, champ de rivalités complexes qui se nourrissent de l'exploitation des richesses naturelles. Doté de cartes et d'une chronologie régionale, il se veut un outil pédagogique à destination des citoyens désireux de comprendre les enjeux de l'Afrique centrale. Comportant de nombreuses pistes alternatives ouvrant de nouvelles perspectives, il se veut une contribution résolument tournée vers l'avenir.

*Ouvrage disponible à la "bibliothèque NAD-UNIIKIN".*

## CITATION

"Le Hasard n'a jamais, jusqu'à ce jour, satisfait les aspirations d'un peuple souffrant. Les opprimés qui ont vu la lumière et brisé leurs chaînes n'ont eu qu'un seul recours : Agir et ne compter que sur eux-mêmes, avec une vision claire de soi et de l'avenir". Garvey

## COMITE DE REDACTION

Responsable d'édition : André MWANGA MALEWU

Directeur de publication : Mavin MAYAVANGA

Rédacteur en Chef : Achille MAYEMONA

Rédaction : Sylvester LUFUMBU, José BAKARI, Chaggy MANIANA, Pybe BAWAYI

Secrétariat de rédaction : DANI NDOMBELE, Gauthier MANGBAU, Papy NTAMBWE

Photographes : Autiade ENGOMBE

Diffusion et Publicité : Eddy NZUNGU, Bob NDONGALA

Conception : Isabelle LIKOUKA et Damien MILLET

## BULLETIN D'ADHESION

Je désire devenir membre de NAD-UNIIKIN pour l'année 2004

Particulier : Homme  Femme  Année de naissance :

Nom : ..... Prénom : .....

Faculté/ Section/ Département : .....

Adresse privée : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Organisation : Association  Syndicat  Entreprise  Autre

Dénomination : .....

Représenté par : ..... Fonction : .....

Adresse privée : .....

Adresse professionnelle : ..... BP : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Cotisations :

- Individuels : 0.5 dollar Us (mensuelle) ou autre contribution

- Structures estudiantines : 1dollar Us (mensuelle)

- Entreprise, syndicat, ONG, association et autres : 10 dollars Us par an.